



AVIS

Les candidats admis définitivement aux concours pour le recrutement de cent (100) Contrôleurs Stagiaires des impôts, session des 03 et 04 novembre 2009, sont priés de renouveler les pièces citées ci-après, et de les envoyer dans le plus bref délai à la Direction Générale des Impôts, Service Administratif et Financier, **Rue Andriandahifotsy, Mandrosoa – Antananarivo, porte 19** :

- Acte de naissance (copie intégrale)
- Casier judiciaire
- Certificat de position vis- à-vis du service militaire (pour les agents de sexe masculin)

Pour les renseignements complémentaires, veuillez appeler le 034 12 021 19 ou le 032 07 761 39

